PETITION EN FAVEUR DU DROIT AU LOGEMENT

Demandeurs de logement, citoyens solidaires, et associations engagées pour le droit au logement, nous constatons la gravité de la crise du logement dont les conséquences sont dramatiques :

- Saturation des dispositifs d'hébergement (des sans abri meurent dans la rue !)
- Augmentation de l'habitat précaire (abris de fortune, squats…)
- Réapparition des bidonvilles
- Augmentation des situations d'hébergement chez des tiers ou à l'hôtel
- 45 000 demandeurs de logements sociaux dans le Rhône pour 15 000 offres, soit plus de 30 mois d'attente en moyenne

Cette situation est inacceptable !

Mobilisés tous les 1ers mercredis du mois devant la Préfecture depuis octobre 2005, nous demandons que des solutions soient trouvées à court et moyen terme :

- Moratoire sur les démolitions tant que dure la crise
- Mise en location temporaire de tous les logements voués à démolition
- Réquisition immédiate de logements inoccupés (repérés grâce à la taxe d'inhabitation)
- Intervention sur le montant des loyers
- Revalorisation immédiate des aides au logement
- Construction massive de logements sociaux à des prix abordables

NOM	ADRESSE	SIGNATURE

Merci de retourner la pétition avant le 1er juin 2006 à

AVDL - 277 rue du 4 Août 69100 VILLEURBANNE - Tél : 04.72.65.35.90